



---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 2 octobre 2018 à 19 h  
8420, boul. Lacordaire**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Dominic Perri, conseiller de la ville et maire suppléant d'arrondissement  
Madame Patricia R. Lattanzio, conseillère de la ville  
Monsieur Mario Battista, conseiller d'arrondissement  
Madame Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Steve Beaudoin, directeur d'arrondissement  
Me Guylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement

**CA18 13 0262**

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

Qu'à 19 h 2, la présente séance du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

**CA18 13 0263**

---

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



**CA18 13 0264**

---

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2018.**

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018 soit approuvé tel que soumis à ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.03

**CA18 13 0265**

---

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2018 À 17 H.**

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Mario Battista

et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 septembre 2018 à 17 h soit approuvé tel que soumis à ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.04

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

À 19 h 3 le président d'assemblée ouvre la période de questions. Aucun citoyen ne fait d'intervention. À 19 h 3, la période de questions est terminée.

**CA18 13 0266**

---

**AUTORISER LA PROLONGATION DU CONTRAT – MONTAGE ET DÉMONTAGE DE LA STRUCTURE GONFLABLE AU CENTRE DE SOCCER SAISONNIER DU STADE HÉBERT – CONTRAT NUMÉRO 300-181 – SOLLERTIA INC. – 307 032,03 \$ PLUS LA VARIATION DU POURCENTAGE DE L'IPC.**

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'autoriser la dernière prolongation du contrat avec SOLLERTIA INC. pour le montage et le démontage de la structure gonflable au centre de soccer saisonnier du stade Hébert, contrat numéro 300-181, au montant total de 307 032,03 \$ plus la variation du pourcentage de l'IPC.

Le 2 octobre 2018

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1182242007

**CA18 13 0267**

---

**AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE – PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE 2017 - PHASE II – CONTRAT NUMÉRO 102-154 – DEMIX CONSTRUCTION (UNE DIVISION DE GROUPE CRH CANADA INC.) – 22 018,28 \$.**

ATTENDU QU'une somme additionnelle est nécessaire pour payer l'entrepreneur en vertu de la clause d'ajustement du bitume.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'autoriser une dépense supplémentaire au montant total de 22 018,28 \$ à DEMIX CONSTRUCTION (UNE DIVISION DE GROUPE CRH CANADA INC.) pour le Programme de réfection routière 2017 - Phase II, contrat numéro 102-154.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1183693017

**CA18 13 0268**

---

**OCTROI DE CONTRAT – FOURNITURE DE BANCS EXTÉRIEURS AVEC DOSSIER, COMPOSÉS DE FONTE D'ALUMINIUM ET DE PLASTIQUE RECYCLÉ – APPEL D'OFFRES NUMÉRO 18-17211 – EQUIPARC MANUFACTURIER D'ÉQUIPEMENT DE PARCS INC. – 53 256,42 \$.**

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'octroyer un contrat à ÉQUIPARC MANUFACTURIER D'ÉQUIPEMENT DE PARCS INC., le seul soumissionnaire conforme, pour la fourniture de bancs extérieurs avec dossier, composés de fonte d'aluminium et de plastique recyclé, appel d'offres numéro 18-17211, au montant total de 53 256,42 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1182242009



**CA18 13 0269**

---

**OCTROI DE CONTRAT – FOURNITURE DE LAMPADAIRES AU DEL DÉCORATIFS COMPLETS, BOLLARDS ET LUMINAIRES MURAUX – APPEL D'OFFRES NUMÉRO 18-17212 – LUMCA INC. - 121 862 \$.**

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Mario Battista et Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'octroyer un contrat à LUMCA INC., le plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture de lampadaires au DEL décoratifs complets, bollards et luminaires muraux, appel d'offres numéro 18-17212, au montant total de 121 862 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1182242008

**CA18 13 0270**

---

**OCTROI DE CONTRAT – FOURNITURE ET LIVRAISON DE TABLES DE PIQUE-NIQUE DE TROIS (3) NIVEAUX – APPEL D'OFFRES NUMÉRO 18-17115 – TESSIER RÉCRÉO-PARC INC. – 94 702,61 \$.**

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'octroyer un contrat à TESSIER RÉCRÉO-PARC INC., le plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture et livraison de tables de pique-nique de trois (3) niveaux, appel d'offres numéro 18-17115, au montant total de 94 702,61 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1183309023

**CA18 13 0271**

---

**OCTROI DE CONTRAT – FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS D'EXERCICE EXTÉRIEURS AU COMPLEXE SPORTIF SAINT-LÉONARD – APPEL D'OFFRES NUMÉRO 18-17187 – TESSIER RÉCRÉO-PARC INC. – 47 198,69 \$.**

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'octroyer un contrat à TESSIER RÉCRÉO-PARC INC., le soumissionnaire conforme s'étant mérité le meilleur pointage lors de l'évaluation par le comité de sélection, pour la fourniture et installation d'équipements d'exercice extérieurs au Complexe sportif Saint-Léonard, appel d'offres numéro 18-17187, au prix de sa soumission, soit pour un montant total de 44 951,13 \$.

D'autoriser une dépense maximale de 47 198,69 \$, soit 44 951,13 \$, le prix de la soumission, augmenté de 2 247,56 \$, à titre de budget de contingences.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.06 1185910006

### **CA18 13 0272**

---

#### **OCTROI DE CONTRAT – ÉQUIPEMENTS DE JEU POUR LES AIRES EXTÉRIEURES – APPEL D'OFFRES NUMÉRO 18-17072 – TESSIER RÉCRÉO-PARC INC. – 55 756,26 \$.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'octroyer un contrat à TESSIER RÉCRÉO-PARC INC., le soumissionnaire conforme s'étant mérité le meilleur pointage lors de l'évaluation par le comité de sélection, pour les équipements de jeu pour les aires extérieures, appel d'offres numéro 18 -17072, au prix de sa soumission, soit pour un montant de 53 101,20 \$.

D'autoriser une dépense maximale de 55 756,26 \$, soit 53 101,20 \$, le prix de la soumission, augmenté de 2 655,06 \$, à titre de budget de contingence.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.07 1183693016

### **CA18 13 0273**

---

#### **OCTROI DE CONTRAT – SERVICE D'ESSOUCHEMENT D'ARBRES PUBLICS – APPEL D'OFFRES NUMÉRO 18-17250 – 9211-4560 QUÉBEC INC. (ÉMONDAGE SBP) – 53 003,48 \$.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'octroyer un contrat à 9211-4560 QUÉBEC INC. (ÉMONDAGE SBP), le plus bas soumissionnaire conforme, pour le service d'essouchement d'arbres publics, appel d'offres numéro 18-17250, au montant maximal de 53 003,48 \$.



D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.08 1187947002

#### **CA18 13 0274**

---

**OCTROI DE CONTRAT – SERVICE D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT VERTICAL – BÂTIMENTS VILLE ET SPVM – APPEL D'OFFRES NUMÉRO 18-16797 – ASCENSEURS MICROTEC INC. – 50 985,90 \$.**

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'octroyer un contrat à ASCENSEURS MICROTEC INC., le plus bas soumissionnaire conforme pour le service d'entretien des équipements de transport vertical - Bâtiments Ville et SPVM, lot 3, appel d'offres numéro 18-16797, pour les années 2019 à 2021 au montant total de 44 335,56 \$. Le contrat prévoit la possibilité de renouvellement de deux périodes additionnelles de douze mois chacune, avec une augmentation de 2 % par année.

D'autoriser une dépense maximale de 50 985,90 \$, soit 44 335,56 \$, le prix de la soumission, augmenté de 6 650,34 \$, à titre de budget de contingences.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.09 1182242010

#### **CA18 13 0275**

---

**REJET DE LA SOUMISSION – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ET D'UN PROCESSUS DE CONSULTATION CITOYENNE POUR LA POLITIQUE DE L'ENFANT – APPEL D'OFFRES NUMÉRO SP-138B.**

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

De rejeter la seule soumission reçue pour les services professionnels pour la réalisation d'un diagnostic et d'un processus de consultation citoyenne pour la Politique de l'enfant, appel d'offres numéro SP-138B.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.10 1184346004

**CA18 13 0276**

---

**REJET DES SOUMISSIONS – RECONSTRUCTION DES SURFACES DE TENNIS EN BÉTON BITUMINEUX AUX PARCS COUBERTIN, HÉBERT ET LUIGI-PIRANDELLO – APPEL D'OFFRES NUMÉRO 201-166.**

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :

De rejeter toutes les soumissions reçues pour la reconstruction des surfaces de tennis en béton bitumineux aux parcs Coubertin, Hébert et Luigi-Pirandello, appel d'offres numéro 201-166.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.11 1185910007

**CA18 13 0277**

---

**ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 300 \$ À LA FONDATION DU CÉGEP DU VIEUX - MONTRÉAL POUR L'OPÉRATION NEZ ROUGE DE MONTRÉAL DANS LA CADRE DE SA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION 2018.**

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'accorder une aide financière de 300 \$ à la Fondation du Cégep du Vieux-Montréal pour l'Opération Nez rouge de Montréal dans la cadre de sa campagne de sensibilisation 2018.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.12 1180391006

**CA18 13 0278**

---

**APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE NON RÉCURRENTÉ DE 8 000 \$ À L'ACCUEIL AUX IMMIGRANTS DE L'EST DE MONTRÉAL POUR LE PROJET « AGENTE DE MILIEU » DÉDIÉ AUX ENFANTS ET FAMILLES IMMIGRANTES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE L'ENFANT POUR L'ANNÉE 2018.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière non récurrente de 8 000 \$ à l'Accueil aux immigrants de l'est de Montréal pour le projet « Agente de milieu » dédié aux enfants et familles immigrantes dans le cadre de la Politique de l'enfant pour l'année 2018.



D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.13 1184346005

#### **CA18 13 0279**

---

**APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 23 994 \$ À GESTION MULTISPORTS ST-LÉONARD POUR LA CONTINUITÉ DU PROJET « CETTE ANNÉE, JE DÉCOUVRE DE NOUVEAUX HORIZONS » DANS LE CADRE DU PROGRAMME « INTERVENTION DE MILIEU POUR LES JEUNES DE 12 À 30 ANS » ET DE L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS CONCLUE ENTRE LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION ET LA VILLE DE MONTRÉAL (MIDI-VILLE - 2018-2021).**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 23 994 \$ à Gestion Multisports St-Léonard pour la continuité du projet « Cette année, je découvre de Nouveaux Horizons » dans le cadre du programme « Intervention de milieu pour les jeunes de 12 à 30 ans » et de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants conclue entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la Ville de Montréal (MIDI-Ville – 2018-2021).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.14 1183309020

#### **CA18 13 0280**

---

**APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 40 000 \$ À CONCERTATION SAINT-LÉONARD POUR LES ANNÉES 2018 ET 2019 DANS LE CADRE DU FONDS D'INITIATIVE ET DE RAYONNEMENT DE LA MÉTROPOLE (FIRM).**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 40 000 \$ à Concertation Saint-Léonard pour les années 2018 et 2019 dans le cadre du Fonds d'initiative et de rayonnement de la Métropole (FIRM).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.15 1183309021

**CA18 13 0281**

---

**AUTORISER LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC 3088843 NOVA SCOTIA COMPANY POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DANS LE CADRE DU PROJET DE REDÉVELOPPEMENT DU LOT NUMÉRO 1 002 525 DU CADASTRE DU QUÉBEC (DOMAINE RENAISSANCE) SITUÉ DANS LE QUADRANT SUD-OUEST DE L'INTERSECTION DES BOULEVARDS VIAU ET ROBERT.**

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista, Patricia R. Lattanzio et Dominic Perri

et résolu :

D'autoriser la signature d'une entente avec 3088843 NOVA SCOTIA COMPANY pour des travaux d'infrastructures dans le cadre du projet de redéveloppement du lot numéro 1 002 525 du cadastre du Québec (Domaine Renaissance) situé dans le quadrant sud-ouest de l'intersection des boulevards Viau et Robert.

D'autoriser, à cet effet, une dépense estimée à 1 031 823,48 \$ taxes incluses, conformément aux informations financières inscrites au dossier dont une somme estimée à 681 627,47 \$, taxes incluses, à être assumée par les budgets de l'agglomération de Montréal.

D'autoriser le maire d'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.16 1183693015

**CA18 13 0282**

---

**DÉPÔT DES RAPPORTS FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 31 AOÛT 2018.**

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports faisant état des décisions déléguées en matière de ressources financières pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1188008007

**CA18 13 0283**

---

**DÉPÔT DU RAPPORT FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 31 AOÛT 2018.**

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :



De prendre acte du dépôt des rapports faisant état des décisions déléguées en matière de ressources humaines pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1188008008

#### **CA18 13 0284**

---

#### **AUTORISER LA DISPOSITION À TITRE GRATUIT DES ÉQUIPEMENTS D'ENTRAÎNEMENT AYANT DÉPASSÉ LEUR DURÉE DE VIE ET INUTILISÉS - LE PATRO LE PRÉVOST.**

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'autoriser la disposition à titre gratuit d'équipements d'entraînement ayant dépassé leur durée de vie utile et qui sont inutilisés, comme détaillé au sommaire décisionnel numéro 1180391005, à l'organisme sans but lucratif LE PATRO LE PRÉVOST.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1180391005

#### **CA18 13 0285**

---

#### **RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – MODIFICATION AU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) NUMÉRO 2016-20 – MODIFICATION DE LA FAÇADE D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL UNIFAMILIAL JUMELÉ SITUÉ AU 4523, BOULEVARD COUTURE – LOT NUMÉRO 1 000 656 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DISTRICT DE SAINT-LÉONARD-OUEST.**

ATTENDU la résolution numéro CA16 13 0236 adoptée le 27 juillet 2016 acceptant le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2016-20 visant la modification de la façade du bâtiment résidentiel unifamilial jumelé situé au 4523, boulevard Couture, lot numéro 1 000 656 du cadastre du Québec, dans la zone H08-08;

ATTENDU la nécessité de modifier ce P.I.I.A. concernant le revêtement de la façade approuvé;

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 5 septembre 2018.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'approuver la modification au plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2016-20 approuvé par la résolution numéro CA16 13 0236 visant la modification de la façade du bâtiment résidentiel unifamilial jumelé situé au 4523, boulevard Couture, lot numéro 1 000 656 du cadastre du Québec, dans la zone H08-08 afin de modifier le revêtement de façade approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1165909020

**CA18 13 0286**

---

**RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL UNIFAMILIAL ISOLÉ SITUÉ AU 8990, RUE ASSELIN – LOT NUMÉRO 1 332 526 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DISTRICT SAINT-LÉONARD-OUEST.**

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 5 septembre 2018.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2018-15 visant la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé au 8990, rue Asselin, lot numéro 1 332 526 du cadastre du Québec, dans la zone H09-13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1184871015

**CA18 13 0287**

---

**RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL SITUÉ AU 5840, RUE JARRY – LOTS NUMÉROS 1 123 913 ET 1 122 888 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DISTRICT SAINT-LÉONARD-EST.**

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 5 septembre 2018;

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2018-16 visant la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel multifamilial situé au 5840, rue Jarry, lots numéros 1 123 913 et 1 122 888 du cadastre du Québec, dans les zones H10-20 et H10-21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1184871016



**CA18 13 0288**

**ADOPTION D'UN PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION – PROJET PARTICULIER PPCMOI 2018-04/C02-14 – 5650-5700, RUE DU HAUTBOIS – LOT NUMÉRO 3 630 648 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DISTRICT SAINT-LÉONARD-EST.**

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 5 septembre 2018.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2177), un projet de résolution accordant le projet particulier PPCMOI 2018-04/C02-14 visant à permettre l'occupation du rez-de-chaussée par deux (2) nouvelles unités résidentielles au même niveau qu'un usage commercial, pour le bâtiment mixte situé aux 5650-5700, rue du Hautbois, lot numéro 3 630 648 du cadastre du Québec.

De déléguer au secrétaire d'arrondissement le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation.

Les conditions de la résolution sont les suivantes :

**CHAPITRE I  
TERRITOIRE D'APPLICATION**

1. La présente résolution s'applique au rez-de-chaussée du bâtiment situé aux 5650-5700, rue du Hautbois, lot numéro 3 630 648 du cadastre du Québec.

**CHAPITRE II  
AUTORISATIONS**

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire décrit à l'article 1, l'occupation du rez-de-chaussée par deux (2) nouvelles unités résidentielles au même niveau qu'un usage commercial, pour le bâtiment situé aux 5650-5700, rue du Hautbois, est autorisée aux conditions prévues à la présente résolution.

À cette fin, il est notamment permis de déroger aux paragraphes a) et b) de l'article 9.7 du Règlement de zonage numéro 1886.

**CHAPITRE III  
CONDITIONS**

3. Les seuls usages commerciaux autorisés comme établissement distinct dans le bâtiment mixte sont ceux mentionnés aux paragraphes a), b), c) et h), ainsi qu'au sous-paragraphe i) du paragraphe d) et qu'au sous-paragraphe ii) du paragraphe e) de l'article 4.2.1.1 du Règlement de zonage numéro 1886, à l'exception de ceux prévus :
  - a) aux sous-paragraphes ii) et ix) du paragraphe a);
  - b) aux sous-paragraphes viii) et xiii) du paragraphe b).
4. Un nombre maximal de deux (2) logements est autorisé au rez-de-chaussée.
5. La superficie de plancher totale des logements autorisés au rez-de-chaussée est limitée à 2 000 pieds carrés.
6. Aucun mur d'un logement du rez-de-chaussée ne pourra être adjacent à un mur d'un établissement commercial.

Le 2 octobre 2018

7. Une demande de permis de transformation visant les modifications au bâtiment doit être déposée dans un délai de trois (3) mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution.

#### **CHAPITRE IV DISPOSITIONS FINALES**

8. À défaut de se conformer aux obligations de la présente résolution, l'autorisation prévue à la présente résolution est nulle et sans effet.
9. Les dispositions pénales du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2177) s'appliquent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1184871012

#### **CA18 13 0289**

---

**AUTORISER LA TENUE D'ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX ET ADOPTER L'ORDONNANCE 2144, O-5 EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (2144) AFIN DE PERMETTRE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC, POUR CHAQUE ÉVÉNEMENT PRÉVU AU CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX POUR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU MOIS D'OCTOBRE 2018.**

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

Pour la tenue des événements spéciaux selon le calendrier des événements spéciaux pour le conseil d'arrondissement du mois d'octobre 2018 en pièce jointe au sommaire décisionnel 1185021015 :

D'adopter l'ordonnance numéro 2144, O-5 intitulée « Ordonnance pour autoriser l'occupation du domaine public pour chaque événement prévu au calendrier des événements spéciaux pour le conseil d'arrondissement du mois de septembre 2018 ».

D'autoriser, pour la tenue de ces événements :

- la vente d'aliments;
- la vente et consommation de boissons alcoolisées et non alcoolisées;
- l'utilisation de matériel de cuisson;
- l'utilisation de la voie publique et la fermeture temporaire de rues dans le cadre des processions ou de spectacles en plein air.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1185021015

#### **CA18 13 0290**

---

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 5 SEPTEMBRE 2018.**

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Dominic Perri

et résolu :



De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 5 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.01 1183385012

#### **CA18 13 0291**

---

#### **DÉPÔT DES STATISTIQUES CONCERNANT LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET LES CERTIFICATS D'AUTORISATION D'USAGE - AOÛT 2018.**

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport mensuel de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises concernant les permis de construction et les certificats d'autorisation d'usage émis au cours du mois d'août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.02 1187888008

#### **CA18 13 0292**

---

#### **DÉPÔT DU BILAN 2017-2018 DU PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENTS DE SAINT-LÉONARD.**

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Mario Battista

et résolu :

De prendre acte du dépôt du bilan 2017-2018 du Plan local de déplacements de l'arrondissement de Saint-Léonard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.03 1187281006

#### **CA18 13 0293**

---

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :



Qu'à 19 h 45, la présente séance du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 novembre 2018.

Arrondissement de Saint-Léonard

---

Michel Bissonnet  
Maire d'arrondissement

---

Me Guylaine Champoux  
Secrétaire d'arrondissement

Le 2 octobre 2018